



INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Indispensable à la lutte et au rapport de forces : le renforcement plus que jamais d'actualité

Et de rapport de forces nous en aurons bien besoin :

- **Le 30 septembre appel de l'UCR a manifesté pour la défense des retraites, affaire de tous.**
- **Le 16 octobre, appel national interprofessionnel pour salaires/emplois/Sécurité sociale**

De tout temps, le patronat n'a eu de cesse de réduire le poids du mouvement ouvrier se réclamant de la lutte de classes. Affaiblir la CGT reste un objectif du patronat, aidé en cela par un gouvernement et des médias à sa solde ainsi que certaines organisations syndicales « réformistes » plus ancrées sur du syndicalisme institutionnalisé et d'accompagnement, que revendicatif.

Il est donc important, pour que la lutte soit efficace, que le syndicat soit **une organisation de masse**, s'appuyant sur **le plus grand nombre de syndiqués**, indispensable pour créer le rapport de forces nécessaire à la défense des revendications issues de la satisfaction des besoins des salariés et de leur famille. Ainsi, **l'état de nos forces organisées est incontournable**, il conditionne la capacité du syndicat à faire aboutir les revendications des salariés, avec eux, et non à leur place, la capacité de résistance aux mauvais coups, aux projets du patronat et du gouvernement.

Si le renforcement est indispensable au rapport de forces, il en va de même de notre

existence au sein de l'entreprise. Chacun le sait, la loi dite « représentativité » conditionne l'existence d'une organisation syndicale au résultat qu'elle obtient aux élections professionnelles, notamment sur l'élection des élus titulaires CE ou de la délégation unique.

10 %, c'est le minimum qu'un syndicat doit obtenir pour exister ou être créé, mais il ne saurait être question de s'en contenter. Tout doit être fait pour obtenir le maximum. De ces résultats, dépendra le poids de la CGT dans les négociations, dans ses interventions, dans ses revendications et surtout le poids indispensable pour s'opposer à la signature de tout accord par les autres, souvent synonyme de régression sociale.

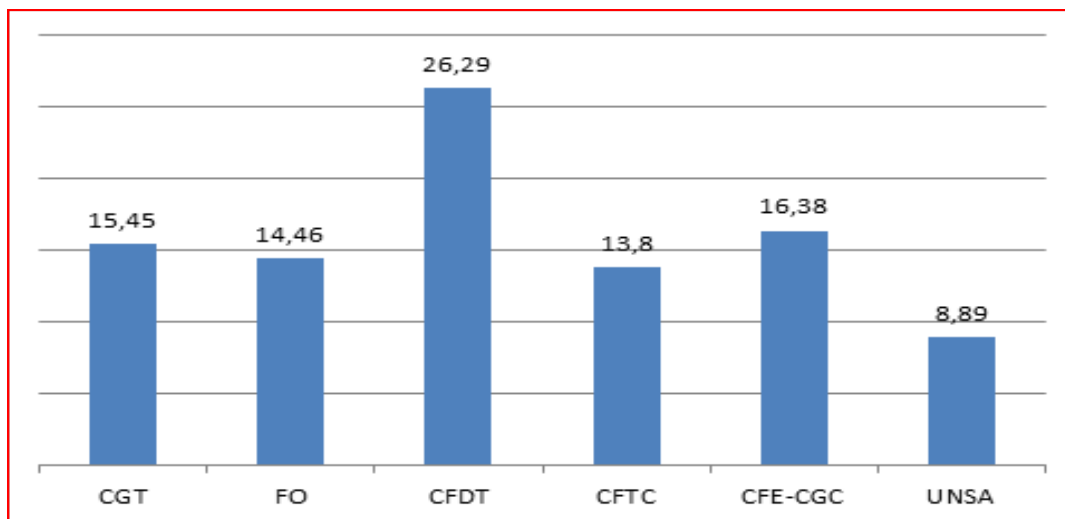
Et c'est bien aussi **du renforcement et de la syndicalisation** que dépend notre représentativité. Plus nous aurons de syndiqués informés, formés, acteurs de la vie du syndicat, plus la CGT sera présente partout et au cœur de l'entreprise, au plus près des salariés.

Important aussi, de la représentativité des syndicats dans l'entreprise dépend aussi la représentativité au niveau de la branche. D'aucuns pensent sûrement « oui, mais la branche c'est pas nous, de toute façon on est au-dessus ». Sauf que des milliers de salariés de la branche sont au minima de la Convention Collective Nationale et pour ceux qui sont au-dessus, plus nos acquis sont élevés dans la CCN plus les leurs sont élevés. Prenons garde, si nous ne prenons pas en compte l'importance,

les enjeux de la CCNIP, si demain elle venait à ne plus être, quelles seront les bases de négociations, au-dessus de quoi seront ceux au-dessus ? si la CGT n'a pas le poids de la représentativité dans la branche, ne laisse-t-on pas le

champs libre aux syndicats réformistes, d'accompagnement.. bref à la régression sociale.

ci-dessous le graphique de la représentativité dans la branche, il parle de lui-même.



Le renforcement doit donc être une **activité prioritaire, permanente et non pas ponctuelle**. Certes vitale pour le devenir de la CGT de ses syndicats, mais aussi et surtout pour la défense et la progression des **intérêts et des acquis de tous les salariés**.

C'est notre responsabilité et celle de chacun de nos syndicats, militants, syndiqués. Nous sommes élus et/ou mandatés, à ce titre nous avons des droits, mais aussi des devoirs vis-à-vis de l'organisation qui nous a mandaté et surtout vis-à-vis des syndiqués et des salariés qui nous ont donné leur confiance.

Joint à cette circulaire un tract appelant à la syndicalisation, là aussi, c'est de la responsabilité de chacun de nos syndicats d'en faire l'usage auquel il est destiné : un tract est fait pour être distribué.

RAPPEL

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA BRANCHE
INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE
LE 6 NOVEMBRE 2014 - À PARTIR DE 9H30
SALLE PERROUVAULT, À LA FÉDÉRATION.**

Se syndiquer pour gagner

L'industrie pharmaceutique est une des industries les plus riches de notre pays, si ce n'est la plus riche. A fin 2012, celle-ci compte 103 000 salariés, 350 000 si on prend la chaîne du médicament de l'officine à la distribution, en réalisant des marges moyennes de 37 %.

Cela n'empêche pas les laboratoires de supprimer des milliers d'emplois et de fermer de nombreux sites. La raison est simple, cela a d'ailleurs été démontré à la chambre patronale par des experts mandatés par les organisations syndicales.

Le chiffre d'affaires n'ayant plus une progression à deux chiffres comme par le passé, bien que continuant de progresser aux environs de 3 % par an, même pendant la crise. Le patronat a simplement mis en place sa stratégie de réduction des coûts pour préserver sa marge et continuer de satisfaire ses actionnaires.

Conséquences : des milliers d'emplois supprimés et des dizaines de sites fermés.

La chambre patronale annonçait, en 2011, sans scrupule, moins 30 000 emplois dans la branche d'ici fin 2017 afin de rester compétitif.

A l'image de SANOFI qui a déjà supprimé 4 000 emplois et qui pourtant réalise 7 à 9 milliards de bénéfices chaque année, et il en va de même pour toute la branche. Faire la liste serait trop long.

57 PSE sont en cours ou en suivis, en cette année 2014 qui n'est pas encore finie.



Les conséquences pour les salariés, nous les connaissons bien. Perdre son emploi n'est jamais sans conséquences sur sa vie de famille, professionnelle, occasionnant souvent des drames humains. Et pour ceux qui gardent leur emploi, du fait des suppressions massives d'effectifs, ce n'est que dégradation des conditions de travail, flexibilité, travailler plus pour rien, pression, stress, harcèlement...

Face à cela, avons-nous d'autres choix que de s'organiser et de lutter pour une justice sociale et le meilleur moyen d'y arriver n'est-il pas de se syndiquer ?

- ☞ *Se syndiquer CGT, c'est avoir décidé de ne plus plier l'échine, de refuser un système qui n'enrichit que quelques uns sur le travail des autres ;*
- ☞ *Se syndiquer CGT, c'est avoir fait le choix de devenir acteur de son avenir en intégrant une organisation syndicale où chacun à sa place et compte pour un ;*
- ☞ *Se syndiquer CGT, c'est ne plus être seul face à une hiérarchie qui n'a de cesse de mettre en œuvre les politiques patronales au détriment de nos conditions de vie au travail ;*

- 👉 Se syndiquer CGT, est un acte positif, déterminé, c'est aussi un acte responsable, car il engage à participer à l'action. Il est la traduction tangible du travailleur actif, retraité ou privé d'emploi qui prend conscience de sa situation, de sa condition et de la nécessité de la vie syndicale, de l'action collective pour défendre ses revendications, pour le progrès social ;
- 👉 Se syndiquer CGT, c'est adhérer à un syndicat structuré, avec des militants, une activité collective et démocratique où chaque syndiqué est impliqué dans les décisions du syndicat.



Il est donc important, pour que la lutte soit efficace, que le syndicat soit une organisation de masse, s'appuyant sur le plus grand nombre de syndiqués, indispensable pour créer le rapport de forces nécessaire à la défense des revendications, issues de la satisfaction des besoins des salariés et de leurs familles.

L'état de nos forces organisées est incontournable, il conditionne la capacité du syndicat à faire aboutir les revendications des salariés, avec eux, et non à leur place, la capacité de résistance aux mauvais coups, aux projets du patronat et du gouvernement.

En un mot, se syndiquer à la CGT, c'est faire le choix d'un syndicalisme de lutte de classes, de masse, pour le progrès et la justice sociale, pour le droit de vivre et travailler dans la dignité et le respect des valeurs humaines.



BULLETIN D'ADHESION



Nom _____ Prénom _____

Entreprise _____ Adresse mail _____

Adresse _____ Dépt. _____

Branche d'activité _____